

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 3 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DSTI 5 G Maintenance de l'application SIPMI protection maternelle et infantile - Modalités de passation - Autorisation - Signature.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, lui demande l'autorisation de signer le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article 30-I-3° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ayant pour objet l'accord cadre à bons de commande de support technique, de maintenance et de prestations complémentaires de l'application SIPMI protection maternelle et infantile - progiciel NOVA et TELEVITALE ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1re Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application des articles 30-I-3° et 78 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics avec la société SANTEOS, avec un montant minimum 100.000 euros HT et un montant maximum de 800.000 euros HT, pour une durée de 48 mois.

Article 2 : Les dépenses résultant de ce marché seront imputées sur divers crédits inscrits et à inscrire au budget de fonctionnement du Département de Paris natures 61560, 611, 6184 chapitre 011 et au budget d'investissement du Département de Paris natures 2051, 21830 et 232 chapitres 20, 21 et 23 au titre des exercices 2016 et suivants, sous réserve de décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO